

POUR ADAPTER AU MIEUX LA FORMATION, VEUILLEZ RENSEIGNER LES CHAMPS SUIVANTS :

VOUS ÊTES :

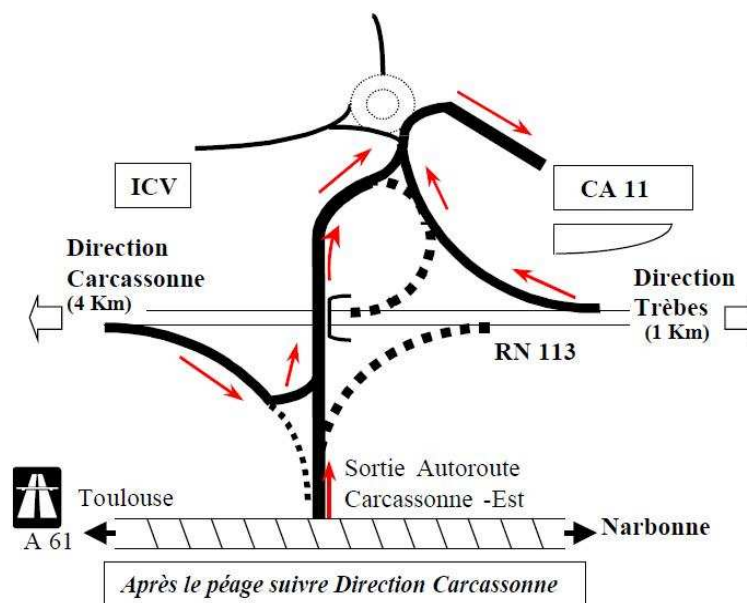
- exploitant
- salarié(e) agricole / conjoint(e)
- en cours d'installation
- en projet d'installation
- autres :

QU'ATTENDEZ-VOUS DE LA FORMATION ?

AVEZ-VOUS DES PROBLÈMES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ ABORDER ?

## PLAN D'ACCÈS

Chambre d'Agriculture de l'Aude  
ZA de Sautès, à Trèbes - Carcassonne



**De Carcassonne :** suivre la direction Narbonne (av. Gén. Leclerc), prendre la sortie à droite en direction de l'A 61.

Au stop, tourner à gauche et traverser le pont. La Chambre d'agriculture est indiquée dans le virage à gauche.

**En venant de Narbonne, par la N 113 :** suivre la direction Carcassonne, à la sortie de Trèbes, prendre la bifurcation à droite indiquant la Chambre d'agriculture.

**De l'autoroute,** prendre la sortie n°24, traverser le pont en direction de Carcassonne centre. Dans le virage, tourner à gauche en direction de la Chambre d'agriculture.



## MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE JOURNÉES TECHNIQUES

Perfectionnement en protection  
phytosanitaire des cultures

MERCREDI 25 JANVIER &  
MARDI 7 FÉVRIER 2012



## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

### PUBLIC VISÉ

- Maraîchers en AB,
- Maraîchers ayant participé à la 1<sup>ère</sup> formation sur ce thème (fév. 2011),
- Maraîchers en conventionnel intéressés par l'AB,
- Jeunes installé(e)s et porteurs(es) de projet en maraîchage bio.

### OBJECTIFS

- Identifier les ennemis des cultures,
- Connaître les moyens de régulation et de lutte disponibles en AB contre les maladies et les ravageurs les plus fréquents.

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Formation gratuite pour les adhérents du Biocivam,
- Documents pédagogiques fournis,
- Repas tiré du sac ou possibilité de déjeuner aux alentours du lieu de formation.

### LIEU DE LA FORMATION

Chambre d'Agriculture de l'Aude (Trèbes).

### INTERVENANT

Alain Arrufat, technicien conseiller en maraîchage biologique au CivamBio66.

## PROGRAMME

### MERCREDI 25 JANVIER 2012

#### Maladies en maraîchage bio

9h00 - 17h30

- Identification des principales maladies : reconnaissance des symptômes, cycles et conditions de développement, conservation et propagation des maladies.
- Méthodes préventives de gestion : seuils de tolérance et d'intervention, méthodes de prévention et de protection des cultures.
- Méthodes de lutte : produits autorisés, traitements possibles, matériel adapté.

### MARDI 7 FÉVRIER 2012

#### Ravageurs en maraîchage bio

9h00 - 17h30

- Identification des principaux ravageurs et auxiliaires en maraîchage biologique.
- Méthodes préventives de gestion
- Méthodes de lutte
- La lutte biologique en maraîchage : principes, différentes techniques, exemples de mises en œuvre.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A RENVOYER AVANT  
LE 20 JANVIER 2012

Biocivam 11  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
ZA de Sautès, à Trèbes  
11 878 Carcassonne Cedex 9  
04 68 11 79 38 - Fax. 04 68 78 75 37  
biocivam.laurence@wanadoo.fr

Nom

Prénom

Raison sociale

Adresse

Tél.

Port.

- Je m'inscris à la formation.
- Je ne suis pas adhérent au Biocivam et joins le règlement de ma cotisation (60 €).
- Je joins l'attestation MSA certifiant que je suis à jour de mes cotisations sociales (condition d'éligibilité au fonds de formation).



Les inscriptions non accompagnées du règlement de la cotisation et de l'attestation MSA ne seront pas traitées.

En cas d'annulation de votre part dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de la formation, le paiement de la cotisation sera encaissé.